

Communauté de communes du Pays de
Landerneau-Daoulas
Saint Thonan

Règle arrondi : 4 décimales pour consommation et 2 décimales pour abonnement et autres prestations

	TVA en vigueur au 01.01.23 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.23	Tarifs TTC en € au 01.01.23	Unités
1 - REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT				
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEEES (Assainissement collectif)				
ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DES EAUX USEES (assainissement collectif)				
Part Eau du Ponant	10	18,01	19,81	U
Part Collectivité	10	1,51	1,66	U
PARTS VARIABLES				
Consommation Part Eau du Ponant	10	1,5120	1,6632	m ³
Consommation Part Collectivité	10	-	-	m ³
ORGANISMES PUBLICS (Agence de l'Eau Loire Bretagne)				
Modernisation des réseaux de collecte	10	0,1600	0,1760	m ³
ABONNEMENT ANNUEL AU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF				
Abonnement annuel SPANC (part Eau du Ponant)	10	29,950	32,95	U